

Pour copie certifiée conforme à l'original et transmise à :

M. le sous-préfet de CHERBOURG

M. le maire de Saint Vaast la Hougue

M. le président de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN - Hôtel Atlantique - Boulevard Félix Amiot - BP 60250 - 50102 CHERBOURG EN COTENTIN

M. le directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie - Direction Territoriale et Maritime des Bocages Normands - 1, rue de la Pompe - BP 70087 - 14203 HEROUVILLE SAINT-CLAIR Cedex

OFB - Service départemental de la Manche - 18, avenue de la République - 50200 COUTANCES

Mme la déléguée départementale - Agence Régionale de Santé - Délégation Départementale Manche - Place de la Préfecture - BP 50431 - 50000 SAINT-LO

SAINT-LO, le - 8 AVR. 2024

Pour le Préfet, et par délégation,

Pour la directrice départementale des territoires et de la mer,

La Responsable de l'unité Protection de la Ressource et Aménagement,



Barbara TREMARE